

JARDINS Nos OISEAUX : AGIR POUR LES OISEAUX, SOUS SES FENÊTRES

BERTRAND POSSE



E. Revaz

Quatre jeunes Faucons crécerelles *Falco tinnunculus* dans un nichoir. Bramois VS, 28 juin 2006.

A un premier volet promouvant les structures arborées indigènes en zone urbaine, touristique ou agricole (*Nos Oiseaux* 57 (2010): 161-164) succèdent des propositions d'interventions complémentaires, sans doute plus familières à la majorité d'entre nous. L'hiver, phase de repos végétal en principe assortie de sol gelé, empêche toute revitalisation proprement dite de parcelle. Cette période peut être cependant mise à profit pour la pose de nichoirs, afin de diversifier les sites de nidification d'espèces inféodées aux cavités d'arbres, trous ou anfractuosités divers, que l'on réunit sous le terme générique de cavicoles (ou cavernicoles). D'autres espèces recherchent l'abri de surplombs, à l'origine dans les falaises. Toutes (26 espèces; tabl. 1, ainsi que 3-4 « semi-cavernicoles ») sont les bénéficiaires potentielles d'une amélioration de l'offre en sites de reproduction. Parmi elles, 16 présentent des enjeux de protection variés. Les plus rares (**Petit-duc scops** *Otus scops*, **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua*, **Huppe fasciée** *Upupa epops*) sont aussi les plus exigeantes du point de vue de leur habitat et de leur alimentation : leur déclin géné-

ralisé, puis leur confinement actuel à l'état de populations reliques, dépend de facteurs multiples, au rang desquels l'offre en cavités ne paraît pas nécessairement déterminante partout. Ainsi, hors des régions qui les abritent encore, la pose de nichoirs, qu'elle soit ponctuelle ou systématique, risque fort de ne pas rencontrer le succès escompté. Ces espèces sont par ailleurs suivies de près dans leurs derniers bastions, où elles font l'objet de programmes de conservation sur mesure : la Chevêche autour de Genève et de Porrentruy JU, le Petit-duc en Valais central, ainsi que la Huppe de Martigny VS à Sierre VS et sur La Côte VD. Selon la localisation de votre propriété au sein de ces régions, la pose de nichoirs adaptés peut s'avérer utile à l'espèce. Pour tout conseil, mieux vaut alors directement prendre contact avec les responsables locaux, dont les coordonnées figurent sur notre site Internet, sous « Jardins Nos Oiseaux ».

Parmi les espèces plus répandues, dont l'intérêt de sauvegarde prime en raison du caractère régional de leur distribution ou de leur vulnérabilité, citons en particulier :

Tabl. 1 – Oiseaux cavicoles ou rupestres susceptibles de se reproduire en nichoirs. N'ont pas été prises en compte les espèces des rivages (Martin-pêcheur *Alcedo atthis*, Guêpier d'Europe *Merops apiaster*, Hirondelle de rivage *Riparia riparia*) en raison de l'importance des infrastructures nécessaires à leur venir en aide. Les caractères gras signalent les espèces les plus menacées.

Espèces	Habitats, sites de reproduction ordinaires
Harle bièvre <i>Mergus merganser</i>	Parcs et forêts à portée du lac (surtout Léman)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	Falaises, édifices élevés en zone agricole ou rurale
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	Falaises, à l'exception bâtiments élevés
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	Forêts collinéennes
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	Fermes et hangars agricoles
Petit-duc scops <i>Otus scops</i>	Bocages
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	Vergers à haute tige, vieux arbres isolés
Chouette hulotte <i>Strix aluco</i>	Forêts et vieux parcs arborés
Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i>	Forêts montagnardes et subalpines
Martinet à ventre blanc <i>Apus melba</i>	Edifices historiques de certaines villes, falaises
Martinet noir <i>Apus apus</i>	Villes et villages
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	Milieus agricoles avec végétation clairsemée et cavités
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>	Milieus agricoles avec végétation clairsemée et cavités
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	Fermes, étables
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	Agglomérations
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Parcs, jardins, forêts claires
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	Forêts claires, vergers, parcs, jardins
Mésange nonnette <i>Parus palustris</i>	Forêts collinéennes
Mésange bleue <i>Parus caeruleus</i>	Parcs, jardins, forêts
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	Parcs, jardins, forêts
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i>	Parcs, forêts
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i>	Parcs, forêts collinéennes
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i>	Edifices historiques, ponts, forêts collinéennes
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>	Parcs, lisières ouvertes, vergers, jardins
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	Bâtiments divers
Moineau friquet <i>Passer montanus</i>	Bâtiments divers

- **Effraie des clochers** *Tyto alba*: cet auxiliaire du monde agricole réagit favorablement à la pose de nichoirs dans les fermes et bâtisses des régions basses du pays, à l'extérieur ou en marge des massifs alpin, voire jurassien (fig. 1a); il demeure sensible aux hivers rigoureux.
- **Torcol fourmilier** *Jynx torquilla*: habite les espaces agricoles du pied du Jura (du pays gessien à Bienne BE), de l'Ouest lémanique et de la Riviera (souvent à portée des vignobles), ainsi que de la vallée du Rhône. Des chanteurs ponctuels se font entendre dans le Jura. La distribution représentée en fig. 1b apparaît donc quelque peu restrictive. La spécialisation de cette espèce sur les fourmis épigées la rend dépendante d'une mosaïque de sols nus et enherbés.
- **Rougequeue à front blanc** *Phoenicurus phoenicurus*: se fait rare dans les régions basses (fig. 1c), vraisemblablement par

défaut de sols nus ou à végétation éparse. En dessous de 700 m, on ne le retrouve fréquemment qu'à Genève et dans le Jura, de manière sporadique sur les rives lémaniques, le pied du Jura, dans la plaine du Rhône et la Broye VD/FR. En altitude, l'érosion des populations est moins marquée, quoiqu'à surveiller avec attention. Les effectifs nicheurs de La Chaux-de-Fonds NE sont suivis depuis plusieurs années, comme ceux des 300 ha forestiers des hauts de Loèche VS, partis en fumée en 2003, que l'espèce a colonisés de manière remarquable.

- **Gobemouche noir** *Ficedula hypoleuca*: la Romandie se situe en marge occidentale de son aire de reproduction suisse (fig. 1d). L'espèce fréquente le pied du Jura vaudois et neuchâtelois, le Jura bernois et le Jura, ainsi que les contreforts des Préalpes. Hors de ces zones, les nicheurs sont ponctuels, si bien que la fig. 1d pêche par optimisme.

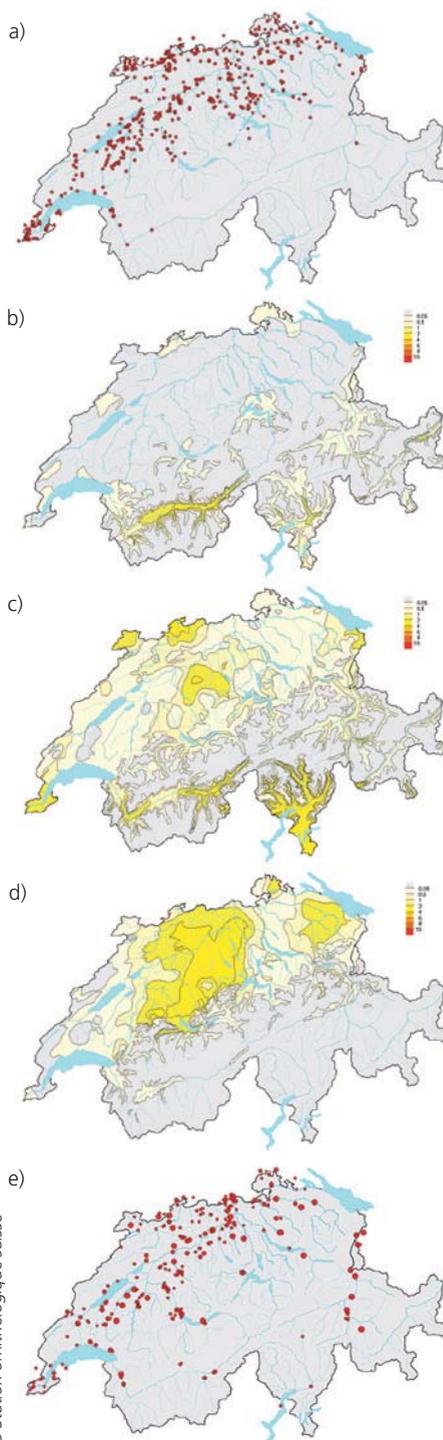


- **Choucas des tours** *Corvus monedula* (fig. 1e): son important déclin semble dicté en priorité par la perte d'herbages extensivement exploités à basse altitude.

Tout comme pour la Chevêche, le Petit-duc et la Huppe, la pose de nichoirs à l'intention de ces cinq espèces ne prend son sens qu'au sein ou à proximité des régions qu'elles habitent, en guise de mesure de renforcement des populations existantes – l'élargissement de l'aire de reproduction à l'aide de nichoirs n'est hélas guère réaliste.

Passons maintenant aux quatre espèces à large distribution, dont la présence dans nos agglomérations et campagnes dépend étroitement de l'activité humaine :

- **Faucon crécerelle** *Falco tinnunculus*: comme l'Effraie, c'est un précieux auxiliaire des cultures, avant tout porté sur les micromammifères. De nombreux exemples à travers le pays ont montré l'efficacité de la pose de nichoirs pour renforcer ses populations de manière significative dans les plaines agricoles.
- **Martinet noir** *Apus apus*: sa dépendance totale des édifices humains le rend particulièrement sensible aux rénovations, par obstructions des cavités de reproduction. Il n'est toutefois pas nécessaire d'attendre la rénovation de bâtiments pour entreprendre la pose de nichoirs. Plusieurs initiatives locales (entre autres sur La Côte VD, à Fribourg, dans les Montagnes neuchâteloises, le Jura bernois et le val d'Hérens VS) le prouvent: avec un peu de patience et de persévérance, des nichoirs bien situés finissent par attirer l'espèce en de nouveaux sites, y compris sur des maisons individuelles à l'accès bien dégagé. La concurrence avec le Moineau domestique *Passer domesticus* mérite toutefois d'être surveillée, selon les endroits.
- **Hirondelle rustique** *Hirundo rustica*: la fermeture des accès aériens dans les écuries et étables et la diminution du nombre de fermes la prive d'un nombre croissant de sites de reproduction. La pose de nichoirs dans divers lieux abrités peut pallier cette perte et surtout compenser le manque de



© Station ornithologique suisse

Fig. 1 – Aires de répartition indicatives (1993-1996), selon le dernier Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse: a) de l'Effraie des clochers *Tyto alba*; b) du Torcol fourmilier *Jynx torquilla*; c) du Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*; d) du Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*; e) du Choucas des tours *Corvus monedula*. Pour les cartes b) à d), la densité de peuplement augmente du jaune pâle à l'orange.



Série de nichoirs à Hironnelle de fenêtre *Delichon urbicum* sur le récent complexe commercial de la Maladière/ Neuchâtel : 93 nichoirs ont été placés en 2005. En 2010, plus de la moitié étaient occupés.

boue qu'entraîne l'augmentation de superficie des terrains bâtis et asphaltés.

- **Hironnelle de fenêtre** *Delichon urbicum* : plus urbaine que sa parente, elle souffre aussi du manque de surfaces de terrains dénudés où elle vient prélever la boue nécessaire à l'édification de ses nids. De surcroît, sa propension à s'installer sous les avant-toits, dominant par exemple façades, fenêtres ou cours, se heurte de plus en plus souvent au mécontentement de certains de nos concitoyens, sous prétexte de salissures. La mise à disposition de nichoirs, en des endroits choisis et si nécessaire soulignés de planchettes de bois à même de retenir les excréments, prévient de ces désagréments. Ces planchettes peuvent naturellement aussi être fixées au-dessous de nids naturels. Quatre espèces particulièrement dignes de protection closent notre liste, mais sortent quelque peu du domaine d'action :

- **Harle bièvre** *Mergus merganser* : peut occuper des nichoirs à Chouette hulotte *Strix aluco* placés dans des bois et parcs à proximité du lac (en particulier Léman).
- **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus* : se reproduit en sites naturels, à l'exception sur des bâtiments élevés ou cheminées dans des grandes villes. La pose d'un nichoir n'entretrait en matière que dans de rares cas.
- **Pigeon colombin** *Columba palumbus* : avant tout forestier, aux causes de déclin méconnues et sans doute multiples.
- **Martinet à ventre blanc** *Apus melba* : se reproduit dans certains bâtiments historiques de Lausanne, Fribourg, Payerne et Bienne, où les colonies font déjà l'objet de

suius et de mesures de protection ; uniquement en situations naturelles (falaises) dans les Alpes et le Jura.

A l'exception notable de la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*, forestière et montagnarde, le solde des espèces (9) que répertorie le tabl. 1 sont communes en pratiquement toutes régions habitées ; elles ne nécessitent donc pas de mesures de soutien particulières à titre de sauvegarde de leurs populations. Mais ce constat n'équivaut pas à se priver de toute pose de nichoirs. Parvenir ainsi à attirer ces oiseaux sur les lieux qui vous sont chers offre de multiples occasions d'émerveillement et d'observations intimes. Ces oiseaux enchanteront votre printemps de leurs ritournelles ; par leur relative familiarité, ils vous permettront de connaître leurs rythmes d'activité, de nourrissage au fil du développement des couvées, etc. Gardez-vous toutefois bien d'intervenir aux nichoirs durant la saison de reproduction : la confiance apparente de ces espèces ne constitue pas un blanc-seing pour jouer les importuns. Observez donc à distance suffisante pour ne pas les déranger ou camouflé. Une bonne connaissance des comportements vous indiquera rapidement si votre présence est acceptée ou non.

C'est sciemment que les aspects pratiques de construction ou d'achat, de pose et de contrôles de nichoirs n'ont pas été abordés dans ces lignes : toutes ces informations sont disponibles dans diverses fiches techniques spécifiques. Nous les avons regroupées sur notre page Internet des « Jardins Nos Oiseaux », sous www.nosoiseaux.ch. Elles peuvent aussi vous être envoyées sur simple demande.